est incontestablement celui qui porte le plus la marque de l'influence prépondérante de l'hérédité. De plus les constatations faites par Ribot, dans son livre sur l'hérédité dans les maladies mentales, montrent jusqu'à quel point l'influence héréditaire des tares nerveuses peut être à elle seule, responsable de l'anéantissement d'une famille au bout de quelques générations. Les exemples abondent dans les traités de maladies mentales. Nulle part, peut-être, l'hérédité similaire n'est aussi nette que dans le suicide. LeRoy cite une famille de campagnards dont 10 membres se donnent la mort dans l'espace de 50 ans.

Je ne citerai qu'un cas rapporté par A. Collin, dans lequel l'hérédité névropathique était très nette. Le père, persécuté depuis 10 ans, était interné depuis 3 ans; la mère était atteinte de débilité mentale et motrice; une lourde léthalité avait exterminé 8 sur 10 des enfants; les 2 survivants étaient, l'une, une hystérique ayant présenté tous les signes de retard de développement; l'autre un enfant de 9 ans, aussi également en retard dans ses premières années. C'est un pervers instinctif, peu intelligent, qui a déjà eu des démêlés avec la justice.

2º La syphilis. — La syphilis, comme on le sait, peut se manifester sur le fœtus par la macération, sur l'enfant par une naissance prématurée ou encore par des éruptions syphilitiques ou du coryza tenace. Plus tard après une période silencieuse de 10 ou 12 ans, l'enfant peut encore avoir des accidents syphilitiques tels que tabes ou paralysies générales juvéniles. Mais, et c'est là le point qui nous intéresse le plus, l'enfant peut subir seulement l'action dystrophiante de la syphilis; il se trouve retardé dans son développement général, et se présente comme un infantile ou comme un chétif; ou encore la syphilis dysplasique et dystrophiante peut être rendue responsable de la débilité mentale, de la débilité motrice ou de l'hystérie consécutives. Et comme l'ont bien mis en lumière le professeur Fournier et son fils: "Les sujets hérédo-syphi-